

Estuaires

Estuaires

Un estuaire, c'est quoi ?

Un estuaire est le point de rencontre entre les cours d'eau (eau douce) et la mer (eau salée). Cette zone de mélange des eaux est fortement soumise à l'influence de la mer (cycle journalier et annuel des marées).

Dans les estuaires, les cours d'eau charrient une eau trouble car très chargée en sédiments. Une partie de ces sédiments s'agglomère sous la forme de grosses particules au contact de l'eau de mer. L'argile contenue dans l'eau va ainsi se déposer et se mélanger au sable pour former des zones de vasières : la

slikke. Ces vasières sont submergées par l'eau de mer à chaque marée si bien que la végétation peine à s'y installer en raison du renouvellement incessant du milieu.

A côté des vasières, le reste de l'estuaire (le *schorre*), est immergé de temps en temps. Cette partie est colonisée par une végétation relativement dense et peu élevée, adaptée aux eaux saumâtres (mélange d'eau douce et d'eau salée). Cette végétation forme des prés salés.



Estuaire Canche

Où les trouve-t-on en région ?

La majeure partie des estuaires se trouve dans le Pas-de-Calais. à ce titre, l'Authie et la Slack, rivières provenant des collines de l'Artois, se jettent dans la Manche.

Dans le Nord, le delta de l'Aa formait historiquement une zone estuarienne très étendue, dans le triangle Saint-Omer ? Dunkerque ? Calais. Depuis la mise en place d'une zone de polder à cet endroit et du recul du rivage, ce delta n'est plus visible aujourd'hui.

Quelles sont les particularités ?

Quasiment tous les estuaires de notre région ont fait l'objet d'aménagements lors des derniers siècles : endiguements pour la conquête de terres sur la mer (poldérisation), installation de ports et d'industrie, etc.

A l'heure actuelle, deux estuaires sont encore relativement bien préservés : la baie d'Authie et la baie de la Canche.

L'équilibre naturel des estuaires et la qualité de leurs milieux subissent différentes menaces. Parmi celles-ci, on peut citer une accélération de l'envasement, en lien avec une quantité de plus en plus importante de matières issues de l'érosion des sols des terres cultivées et charriées par les cours d'eau. Comme les estuaires sont l'exutoire des cours d'eau, tous les éléments accumulés sur les bassins versants se retrouvent dans les estuaires : engrais, pesticides, pollutions urbaines ou industrielles. La préservation des estuaires nécessite donc une réflexion à leur échelle mais aussi à l'échelle plus large du bassin versant.

Quelles espèces remarquables y trouve-t-on ?

En raison de la présence de sel, seules quelques espèces de plantes adaptées à ces conditions et peu répandues dans la région parviennent à se développer dans les zones de vasières de la slikke, en particulier la Spartine. La slikke attire un grand nombre d'animaux fouisseurs (mollusques, crustacés, vers, etc.) que les oiseaux comme l'Huîtrier-pie, le Courlis cendré, le Tadorne de Belon, les Chevaliers ou encore l'Avocette élégante viennent chasser à marée basse. Tous ces oiseaux présentent d'ailleurs des adaptations morphologiques au niveau du bec qui leur permet de fouiller la vase pour capturer des proies.

Le schorre accueille une diversité plus importante de plantes car l'influence de la mer est moins marquée qu'au niveau de la slikke. Ces végétaux forment les prés salés où l'on peut observer l'Aster maritime, la Salicorne, la Suède maritime, le Plantain maritime, la Statice (aussi appelée Lilas des mers) ou l'Obione. Les oiseaux (mouettes, goélands, vers, crustacés) figurent parmi les animaux qui s'installent dans cette partie des estuaires.

En raison de leur richesse en matières organiques, les estuaires sont des milieux très productifs : ils produisent plus de biomasse que les champs cultivés. Ils sont notamment un lieu de halte privilégié pour les oiseaux en cours de migration.

Quelques chiffres-clés en Nord - Pas de Calais (d'après SRCE-TVB, 2014)

- Superficie totale des estuaires : 1 166 ha
- 0,5 % des réservoirs de biodiversité

Quelques sites régionaux pour les découvrir grandeur nature

la baie de Canche & la baie d'Authie (62)